

# Si on ne nous prenait pas pour des imbéciles, on nous poserait cette question le 7 avril :

**« Approuvez-vous l'intention de la région Alsace d'inciter à la mise en place immédiate d'un moratoire sur le remboursement des dettes publiques des collectivités territoriales alsaciennes qui décideront de se libérer de la tutelle écrasante des banques et des spéculateurs ? »**

Les instigateurs du référendum alsacien font grand cas des économies que permettrait la création du CTA. Qu'en est-il ? De l'avis d'experts, ces économies atteindraient tout au plus 0,2% du budget de la nouvelle collectivité (soit entre 5 et 8 millions d'euros).

Alors qu'un moratoire sur le remboursement de la dette des deux départements et de la région pourrait représenter, dans l'année qui vient, une économie correspondant à 12 ou 15% de ce budget. Soit 60 à 75 fois plus !

Les chiffres sont là : pour un budget total qui pourrait approcher les 3 milliards d'euros, avec un moratoire sur les dettes, les trois collectivités (Région, Bas-Rhin et Haut-Rhin) pourraient disposer de moyens supplémentaires pouvant aller jusqu'à 300 ou 400 millions d'euros. Sans parler des centaines de millions que pourraient économiser l'ensemble des communes et des communautés de communes de toute l'Alsace. Des millions qui seraient soustraits à l'avidité des financiers. Ce ne serait pas seulement moral, ce serait aussi génial sur le plan économique, social et écologique. Vous imaginez tout ce qu'on peut faire avec de pareilles sommes ?! Au minimum, on peut mettre en œuvre une politique sociale et des services publics de proximité absolument somptueux. Le tout, immédiatement, sans prendre la peine de créer le CTA qui occasionnerait, au contraire, de fortes hausses d'impôts locaux par transfert de nouvelles responsabilités que l'Etat ne compensera pas pour... payer sa propre dette !

Nous n'en dirons pas plus ici<sup>(1)</sup>. Faites vous-même une liste des projets qui deviendraient réalisables. Et si vous rencontrez quelqu'un qui s'appête à voter OUI en référence à une certaine forme d'autonomie alsacienne, demandez-lui pourquoi il n'a pas pensé d'abord à l'autonomie par rapport aux puissances financières...

Interrogez-vous sur les vrais raisons qui ont poussé Richert, Kennel, Buttner et consorts à organiser ce scrutin piégé. Et prenez une bonne résolution : **« Je ne serai pas l'imbécile du piège du 7 avril »**.

Confectionnez des bulletins de vote sur le modèle ci-contre, à fournir aux inconditionnels du OUI, -toujours nombreux en Alsace- comme à ceux qui se battent pour une autre démocratie. Mais ceux-là pourront sans doute imaginer des bulletins de vote plus percutants, ou d'autres formes d'élans démocratiques, ou tout simplement voter NON.

1) Pour en savoir plus sur les dettes publiques rendez vous sur le site [www.acontrecourant.org](http://www.acontrecourant.org), catégorie « dette publique », et dans la catégorie « référendum alsacien » pour télécharger ce tract et le rediffuser par internet.

Pour tout contact : [Conseil Populaire 68 pour l'abolition des dettes publiques](mailto:Conseil Populaire 68 pour l'abolition des dettes publiques) Tél. : 09 71 20 44 50  
ou par courriel : [abolition-des-dettes-68@gmx.fr](mailto:abolition-des-dettes-68@gmx.fr)

**OUI...**  
**...à un**  
**moratoire sur**  
**les dettes**  
**publiques**